

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission
Département des Politiques Economiques

**Discours d'ouverture de la réunion de validation des résultats
de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel**

Messieurs les Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique des Etats membres de l'UEMOA ;

Monsieur le Représentant de la BCEAO ;

Monsieur le Représentant de l'Union Européenne ;

Monsieur le Représentant de l'Office Statistique des Communautés Européennes (EUROSTAT) ;

Monsieur le Représentant d'AFRITAC ;

Messieurs les Experts d'AFRISTAT ;

Messieurs les Experts de DIAL ;

Mesdames, Messieurs ;

Tout d'abord, je voudrais, aux noms du Président et des Membres de la Commission de l'UEMOA, souhaiter la bienvenue à Ouagadougou à l'ensemble des participants à cette réunion. Cette rencontre, comme vous le savez, marque la fin des travaux de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel entamés voilà bientôt trois ans dans le cadre de notre important programme PARTSAT.

Je voudrais donc saluer la disponibilité et la volonté dont vous avez fait preuve tout au long de ce processus et qui ont permis d'obtenir des résultats probants nous donnant l'occasion aujourd'hui de consolider des acquis dans le processus d'harmonisation de la production statistique fort nécessaire pour l'exercice de la surveillance multilatérale.

C'est le lieu de saluer toute la disponibilité des DG des INS et leur personnel qui ont su se mobiliser sans relâche pour finaliser cette étude sur le secteur informel et ce malgré des contraintes financières qui ont été très difficiles à certains moments du projet.

Il convient de féliciter AFRISTAT et DIAL pour le professionnalisme avec lequel ces travaux ont été conduits. Comme vous le savez, AFRISTAT avait à charge un volet essentiel du PARSTAT, couvrant trois composantes qui sont : l'enquête sur le secteur informel en milieu urbain, le projet prix pour la Guinée-Bissau et les travaux de comptabilité nationale.

Le volet "secteur informel", objet de notre réunion, doit nous conduire, comme vous le savez, à la validation des résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel réalisée dans les principales agglomérations des Etats membres de l'UEMOA exceptée en Guinée Bissau.

Mesdames, Messieurs ;

Cette réunion se tient au moment où, les Chefs d'Etat de l'Union Africaine se penchent sur la question de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté.

C'est dire l'importance de cette étude que vous avez menée avec succès, dans les pays de l'UEMOA où les statistiques élaborées dans ce domaine sont rares.

Permettez-moi de rappeler à votre attention les objectifs visés par cette importante étude. Il s'agissait notamment à partir de ces enquêtes :

- de disposer d'informations fiables et comparables, d'une part, sur l'emploi en milieu urbain et, d'autre part, sur les principales caractéristiques du secteur informel ;
- d'améliorer la fiabilité et la comparabilité des PIB des Etats membres de l'UEMOA ;
- d'analyser au plan régional le rôle du secteur informel dans les économies nationales ;
- de mettre en place un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel permettant de mieux appréhender l'impact économique et social des politiques économiques.

Dans le cadre de la réalisation de cette enquête, compte tenu de la disponibilité des ressources humaines et des contraintes de calendrier dans les pays, ces derniers ont été judicieusement répartis en deux groupes pour couvrir d'une part le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Togo et d'autre part la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal.

Un premier séminaire de validation de la méthodologie s'était tenu avec succès en juin 2001 à Bamako. Cette rencontre dont l'objet était de discuter des questions techniques de l'enquête a conduit à l'adoption de la méthodologie des enquêtes de type 123.

En juin 2002, les pays du premier groupe avaient pu mener à bien toutes les opérations visées, à savoir, la collecte, la saisie, le traitement et l'analyse de la phase 1. Ainsi, un atelier sur l'apurement des fichiers et l'analyse des résultats a été organisé à Bamako, à leur intention avec l'appui technique d'AFRISTAT et de DIAL.

Le second atelier organisé à Bamako en mai 2003, a permis de réunir les cadres des INS en charge des études sur le secteur informel. Il a permis de les appuyer techniquement dans le traitement des données de la phase 2 de l'enquête sur le secteur informel.

Pour raccourcir les délais d'achèvement des travaux, un troisième atelier a été tenu à Bamako en juillet 2003 en deux étapes. Une première étape a été consacrée à l'analyse des données de la phase 1 pour la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal. La seconde étape s'est attachée à l'analyse des données de la phase 2 pour l'ensemble des pays de l'UEMOA excepté la Guinée Bissau qui fera l'objet ultérieurement d'un traitement à part.

Mesdames, Messieurs,

Vu que les travaux préalables ont été menés avec succès, il est devenu à présent, possible d'envisager une validation institutionnelle des résultats de cette enquête par les INS. Les conclusions de votre réunion permettront ainsi à la Commission de l'UEMOA d'améliorer le calcul des critères de convergence sur la base de nouvelles

séries de PIB plus comparables intégrant la contribution du secteur informel. Ce sera un grand pas en avant pour faire converger à terme les méthodes de projection des PIB plus comparables vers des prévisions économiques à court terme, elles-mêmes plus comparables.

De nouveaux défis se présentent maintenant à nous. Il s'agit de consolider les acquis issus de cette importante étude sur secteur informel et de valoriser les résultats obtenus. En effet, il demeure essentiel de poursuivre le suivi de l'emploi urbain et l'évolution du secteur informel non pas de façon épisodique mais au moins tous les deux ans. Cela reste impératif pour une meilleure conduite des politiques économiques et sociales au moment où nos autorités s'efforcent d'appliquer leur DSRP en vue de la réduction de la pauvreté. Dans ce cadre et en vue de contribuer à aider nos pays à atteindre les objectifs du Millénaire, la Commission de l'UEMOA ne ménage aucun effort pour relever ses défis.

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans profiter de l'occasion qui m'est ici offerte pour témoigner une fois de plus, envers l'Union Européenne, notre reconnaissance pour son soutien technique et financier constant, qui nous permet de progresser sur la voie de l'amélioration des nos données statistiques, base essentielle de la surveillance multilatérale. Cet appui financier constant a permis la réalisation des actions que nous avons menées sur le secteur informel et en particulier l'organisation du présent atelier. En finançant cette première enquête sur l'emploi et le secteur informel dans les grandes agglomérations, l'Union Européenne a montré une fois de plus sa disponibilité à aider nos Etats à une meilleure connaissance statistique de leurs réalités socio-économiques, condition nécessaire à l'élaboration de politiques de développement pertinentes.

Sur ce, je souhaite plein succès à vos travaux et déclare ouverte la réunion de validation institutionnelle des résultats des phases 1 et 2 de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel.

Je vous remercie.